DOSSIER DE PRESSE · OCTOBRE 2026

Demopar

Un modèle de démocratie directe pour le XXIe siècle : les citoyens votent eux-mêmes les lois, trois fois par an. Jouable dans un pays imaginaire, la Francie.

Demopar — la démocratie, telle qu'elle devrait être

Un modèle de démocratie directe : les citoyens votent eux-mêmes les lois, trois fois par an.

demopar.fr · un service édité par Alamosoft

demopar.fr — un service édité par Alamosoft (Bastia)
Contact presse : presse@alamosoft.com

LE CONCEPT

Et si plus rien n'imposait de déléguer son vote ?

La démocratie représentative est née quand il était impossible de réunir et d'informer tous les citoyens. Avec des populations éduquées et un internet omniprésent, Demopar propose de transposer l'idéal athénien au XXIe siècle : les citoyens votent eux-mêmes les lois.

Demopar est un modèle institutionnel complet : un calendrier de scrutins, une hiérarchie des textes, un contrôle permanent du gouvernement, des rôles et des partis. Pour qu'il ne reste pas une idée abstraite, il est aussi jouable en ligne, dans un pays imaginaire : la Francie.

3
scrutins par an : février, juin, octobre

5 × 10
au plus 5 lois cadres par scrutin, 10 sous-lois par loi cadre

6 mois
pour de nouvelles élections si la confiance est retirée



L'accueil de demopar.fr : le principe et ses fondements



Demopar sur mobile

LE MODÈLE

Six principes fondateurs

1. Souveraineté populaire directe

Chaque citoyen vote lui-même chaque loi cadre soumise au scrutin, sans délégation forcée. Chaque voix compte de façon égale et directe dans le résultat.

2. Une hiérarchie législative à trois niveaux

Le scrutin saisonnier réunit au plus cinq lois cadres, chacune précisée par dix sous-lois au plus. Entre deux scrutins, jusqu'à cinq lois d'usage traitent les mesures courantes.

3. Des scrutins saisonniers

Trois fois par an, chaque cycle de quatre mois aboutit à un référendum, précédé d'une campagne où majorité et opposition présentent leurs arguments. Le vote se fait en personne ou en ligne, de façon sécurisée.

4. Une confiance permanente

Chaque bulletin pose aussi la question de la confiance au gouvernement : si elle est retirée, de nouvelles élections ont lieu dans les six mois. L'exécutif reste en permanence sous contrôle populaire.

5. Des rôles différenciés

L'électeur vote les lois ; le représentant propose les lois cadres et anime le débat ; le gouvernement élabore les textes. Aucun rôle ne capture le vote d'un autre.

6. Le pluralisme comme condition

Les représentants s'organisent librement en partis dotés d'un manifeste ; les indépendants sont pleinement reconnus.

LES INSTITUTIONS

Le peuple, premier contre-pouvoir

Puisque les citoyens valident eux-mêmes chaque loi, Demopar redessine l'architecture de l'État et supprime les contre-pouvoirs devenus redondants.

Assemblée nationale : de 577 à 100 députés

Un député par département. Présence obligatoire du lundi au jeudi ; les absences non justifiées sont sanctionnées.

Sénat : supprimé

Le contre-pouvoir naturel de l'Assemblée est désormais le peuple lui-même, à travers les votations saisonnières.

Régions : supprimées

Leurs compétences sont transférées aux départements.

Présidence : redéfinie

Un rôle cérémoniel et le commandement des armées, sans autorité unilatérale en politique étrangère : toute intervention militaire suppose un référendum.

Conseil constitutionnel et Conseil d'État

Ils ne jouent plus qu'un rôle consultatif.

100	0	0
députés, un par département (contre 577)	Sénat : la validation revient aux citoyens	loi sans validation citoyenne

LA FRANCIE ET LES PRINCIPES

Un modèle qui se vit

La Francie, pays imaginaire de cent départements, est l'illustration jouable du modèle : chaque inscrit peut y voter les lois, accorder ou retirer sa confiance au gouvernement, rejoindre un parti, se porter candidat et siéger comme représentant. Toutes les décisions restent dans la Francie ; l'expérience, elle, est bien réelle.

> **Une proposition, pas un parti.** Les votations, élections, partis et gouvernements de la Francie sont simulés : ils n'ont aucune valeur juridique ni aucun lien avec un scrutin ou un parti réels.

Indépendance

Demopar n'est affilié à aucune organisation politique, aucun parti, aucun mouvement, et n'est financé par aucune structure privée ou publique à visée partisane.

Intégrité des votes et vie privée

Les administrateurs ne peuvent intervenir ni sur les votes en cours, ni sur les votes passés ; seuls les résultats agrégés sont publiés. L'inscription est gratuite, sans engagement et sans publicité ; aucune donnée n'est vendue.

Opérateur technique

La plateforme demopar.fr est développée et hébergée par Alamosoft, société française installée à Bastia, qui en assure l'exploitation technique sans intervenir sur le contenu du modèle. www.alamosoft.com

Contact presse : presse@alamosoft.com — **Espace presse :** demopar.fr/presse.php